



RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00367

Numéro SIREN : 423 769 124

Nom ou dénomination : AMR PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2017 sous le numéro de dépôt 1633



AMR PARTICIPATION

245 ALLEE DE CRAPONNE

13300 SALON DE PROVENCE

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016*

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Ant. J. Riffont

Fait à AIX EN PROVENCE
Le 16/06/2017

ANNE-SOPHIE RIFFONT
EXPERT COMPTABLE

ACTION ENTREPRISE CONSEIL
8 AVENUE MALHERBE

13100 AIX EN PROVENCE
04-42-38-54-84

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 227 241		2 227 241	2 227 241		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 227 241		2 227 241	2 227 241		
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	204 986		204 986	293 258	88 272	30.10
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	224 838		224 838	99 602	125 235	125.74
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	429 824		429 824	392 861	36 964	9.41
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 657 065		2 657 065	2 620 102	36 964	1.41

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 46 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	46 000	46 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 600	4 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 191 482	2 406 633	215 152	8.94
	Report à nouveau		41 583	41 583	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	20 722	173 569	194 291	111.94
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 262 803	2 242 082	20 722	0.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	375 307	337 796	37 510	11.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 884	37 024	18 139	48.99
	Dettes fiscales et sociales	71	3 200	3 129	97.78
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	394 262	378 020	16 242	4.30
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 657 065	2 620 102	36 964	1.41

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

109 446 93 204

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	96 000		96 000	96 000			
Chiffre d'affaires NET	96 000		96 000	96 000			
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0	0		0	50.00
Total des Produits d'exploitation (I)			96 000	96 000		0	0.00
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 641	12 021		2 381	19.80
Impôts, taxes et versements assimilés			38 040	38 040			
Salaires et traitements			22 398	12 399		9 999	80.64
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			70 079	62 460		7 619	12.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			25 921	33 540		7 619	22.72
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 387		9 982		8 595	86.11
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 387		9 982		8 595	86.11
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 586		7 090		504	7.11
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	6 586		7 090		504	7.11
2. Résultat financier (V-VI)	5 199		2 891		8 091	279.83
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	20 722		36 431		15 709	43.12
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			210 000		210 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			210 000		210 000	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			210 000		210 000	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	97 387		105 982		8 595	8.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	76 665		279 551		202 885	72.58
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	20 722		173 569		194 291	111.94

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 227 241		
TOTAL	2 227 241		
TOTAL GENERAL	2 227 241		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 227 241	2 227 241
TOTAL			2 227 241	2 227 241
TOTAL GENERAL			2 227 241	2 227 241

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

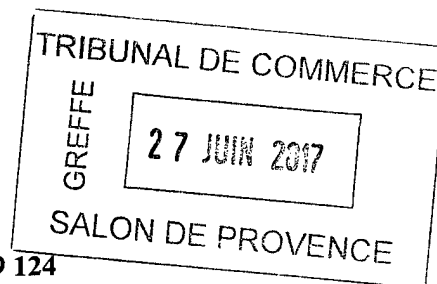
Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	29 951	29 951	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 909	5 909	
Groupe et associés	128 654	128 654	
Débiteurs divers	40 472	40 472	
TOTAL	204 986	204 986	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	284 816	0		284 816
Fournisseurs et comptes rattachés	18 884	18 884		
Taxe sur la valeur ajoutée	71	71		
Groupe et associés	90 490	90 490		
TOTAL	394 262	109 446		284 816

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AMR PARTICIPATIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 46 000 euros
Siège social : 245 Allées de Craponne
13300 SALON DE PROVENCE
RCS SALON DE PROVENCE N° 423 769 124



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le trente un mai,
A dix-huit heures,

Les associés de la société AMR PARTICIPATIONS, société à responsabilité limitée au capital de 46 000 euros, divisé en 4 600 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 245 Allées de Craponne – 13300 SALON DE PROVENCE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Est présent :

Monsieur Aldo REA, propriétaire de 4599 parts sociales,

Associé de la Société et représentant plus de la majorité des parts sociales composant le capital de la Société.

Est absent :

Madame Sophie REA, propriétaire de 1 part sociale.

Les associés présents possédant ainsi 4 599 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Aldo REA**, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Aldo'.

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20 722 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 722 euros
En totalité au poste « Autres réserves »	20 722 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte de la convention qui y est mentionnée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à la gérance, qui s'est élevée à un montant brut de 38 040 euros, étant précisé que la société a pris en charge les cotisations sociales obligatoires correspondantes pour un montant de 14 754 euros et les cotisations sociales facultatives pour un montant de 7 644 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé présent.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a small 'y' or '4' at the end.